

COLLECTION

« ACTUALITÉ DES SAVOIRS »

Document à l'attention des auteurs

Dirigée par

François VIANGALLI (francois.viangalli@univ-grenoble-alpes.fr)

Public cible

Tout public

Ligne éditoriale

Rendre accessibles des thèmes de recherche actuels à travers un format court

La collection « Actualité des savoirs » a pour ambition d'offrir, à travers des ouvrages courts, une présentation à destination du grand public et de tout esprit curieux de l'état de la science sur une question précise. Les textes sont écrits par des spécialistes du sujet abordé, tous chercheurs reconnus, s'efforçant de rendre intelligibles les connaissances tirées de la recherche la plus récente, et de les situer dans le débat contemporain sous une perspective plus large. À la fois précis, fiables et compréhensibles par le non-initié, les titres de cette collection participent de l'effort de partage des connaissances, aussi bien entre chercheurs qu'avec le grand public.

- Les sujets traités sont choisis parmi les avancées récentes de la recherche et susceptibles d'éveiller l'intérêt d'un public large.
- Ils sont suffisamment ciblés afin de permettre un traitement dans un format court.
- L'écriture est directe, dynamique, dépourvue de jargon.
- Des exemples concrets illustrent les concepts mobilisés.

Processus d'expertise

Chaque manuscrit est soumis à la validation de deux spécialistes du sujet traité. Par ailleurs, la direction de collection veille à l'adéquation du manuscrit au grand public. Ceci permet d'éviter les écueils de l'excès de simplification d'une part et de l'hermétisme d'autre part, trop souvent rencontrés dans les ouvrages de vulgarisation. Vous trouverez dans notre rubrique « [Processus éditorial](#) » plus d'informations sur le processus de sélection des manuscrits.

Diffusion

Les ouvrages de la collection sont diffusés en librairie par Géodif (groupe Eyrolles).

Ouvrages parus

La liste des ouvrages parus est disponible sur :

<https://www.uga-editions.com/menu-principal/collections-et-revues/collections/actualite-des-savoirs-/actualite-des-savoirs-351458.kjsp?RH=1506349688943>

Charte rédactionnelle

Les consignes générales pour la rédaction des manuscrits sont données dans le document « [Recommandations aux auteurs](#) », disponible sur notre site (rubrique « [Processus éditorial](#) »). Dans le cadre de la collection « Actualité des savoirs », ces consignes sont complétées par les indications ci-dessous.

Format du livre imprimé

12 x 18 cm.

Couverture

La première de couverture comporte les éléments suivants :

- Titre. Les titres des ouvrages sont brefs (pas plus de 30 signes espaces comprises), percutants et doivent éveiller la curiosité du public. Tous les mots doivent se comprendre de façon immédiate. Le titre peut prendre la forme d'une question.
- 3 mots-clés. Ceux-ci serviront de sous-titre (en page 3 de l'ouvrage) pour un meilleur référencement. Pas d'autre sous-titre.
- Nom de l'auteur ou de l'autrice.

La quatrième de couverture comporte les éléments suivants :

- Présentation de l'ouvrage (max 700 signes, espaces comprises).
- Présentation de l'auteur ou l'autrice (max 100 signes).

Intérieur

Volume entre 100 000 et 130 000 signes, espaces comprises.

Chaque ouvrage est structuré en 2 à 5 chapitres numérotés. Choisir des titres de chapitre courts, explicites et percutants. Les titres des chapitres ne peuvent en aucun cas dépasser 50 caractères espaces comprises. L'éditeur se réserve le droit de les modifier si besoin.

À l'intérieur des chapitres, des intertitres (non numérotés, courts et percutants) peuvent être utilisés afin de relancer la lecture, clarifier l'argumentaire, garder le fil. Pas de subdivision en-dessous des intertitres.

Les notes de bas de pages sont proscrites.

Structuration typique d'un ouvrage

- Introduction
- Développement en 2 à 5 chapitres numérotés, avec ou sans intertitres (non numérotés)
- Conclusion
- Présentation de l'auteur ou l'autrice (max 1000 signes)
- Notes bibliographiques
- Sommaire

À noter : l'introduction et la conclusion sont nommées « Introduction » et « Conclusion » respectivement (pas de complément/modification à ces titres).

Bibliographie

Les références bibliographiques sont limitées au nombre de 30 (sauf dérogation de la direction de collection). Elles sont appelées par un appel de note dans le texte (numéro) et placées en fin d'ouvrage, suivant cet ordre d'apparition, au format « auteur, date, titre, informations de publication » (voir document « Recommandations aux auteurs », p. 5).

Illustrations

Schémas et infographie sont autorisés. Taille maximale 6 x 10 cm. Veiller à choisir des images dont l'utilisation est autorisée dans le cadre d'un livre destiné à la vente et de résolution suffisante (300 dpi à la taille finale).

Encarts

Des encarts courts (moins de 800 signes) peuvent être utilisés pour isoler une portion de texte du texte principal (« à retenir », « pour en savoir plus », exemple, anecdote, quizz, etc.).